



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### médicaments

Question écrite n° 117785

#### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le contrôle de l'industrie pharmaceutique. La santé ne doit pas être un marché comme un autre. La maîtrise publique de l'industrie pharmaceutique serait un gage d'efficacité et de transparence. De même, considérant l'influence prêtée aux experts dans la gestion de certaines crises pandémiques et considérant leurs liens, réels ou supposés, avec l'industrie pharmaceutique, la mise en place d'un pôle public du médicament, au service de l'intérêt général, où l'expertise des chercheurs oeuvrant dans ce pôle ne devrait plus être troublée par des considérations financières, s'avère nécessaire. Il lui demande son avis sur de telles propositions.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117785

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 septembre 2011, page 9732

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)